

Règlement de la Commission du Standard



1. Conformément au principe de l'égalité des droits de l'homme et de la femme, toutes les marques personnelles et les marques de fonction, malgré la forme linguistique masculine ou féminine sont valables pour les deux sexes.
2. La Commission du standard de l'IGM est une commission qui est dirigée par le Comité de l'IGM.
3. La Commission du standard se compose de 3 à 5 membres. Ceux-ci sont élus pour une année par l'assemblée des délégués de l'IGM.
4. Le président de l'IGM a par principe une place dans le Comité du standard.
5. Au minimum un membre de la Commission du standard doit être un juge actif de cochons d'Inde et prendre part régulièrement aux formations de l'Entente Européenne.
6. La commission du standard est responsable de la préparation des modifications ou propositions de la Suisse pour le standard Cavia-Europa, qui auront été décidées dans l'assemblée générale.
7. La formation permanente des juges actifs est également de la responsabilité de la commission du standard : la commission du standard décide qui participe à la formation européenne et qui transmet les informations aux autres juges.
8. La commission du Standard peut faire des propositions pour la participation de juges à des show européens.
9. La commission du standard a le droit de faire des requêtes au Comité de l'IGM concernant la formation des juges.
10. La commission du Standard n'a pas de compétence financière mais peut faire des propositions à l'Assemblée Générale. Celles-ci doivent parvenir par écrit au plus tard le 31.12. à la présidente de l'IGM.
11. D'autres tâches peuvent être transmises à la commission du standard avec l'accord de la partie Cavia de l'EE et de la réunion des délégués.
12. Ce règlement a été approuvé le 9.3.2018 par l'Assemblée Générale de Interessengemeinschaft Meerschweinchen, en remplacement du règlement du 8.3.2013 et entre en vigueur de suite.

Communauté d'intérêt pour les Cochons d'Inde / Interessengemeinschaft Meerschweinchen

La présidente:

La secrétaire:

Priska Küng

Selin Hostettler

Lieu/Date: Zofingen, le 9 mars 2018